



Réforme des retraites : Pourquoi ces grèves ? Pourquoi ces manifestations ?

Décryptage des annonces du Premier ministre :

le gouvernement modifie l'emballage sans toucher au contenu de sa réforme des retraites

Comme on pouvait s'y attendre, Emmanuel Macron et son gouvernement s'obstinent face à la colère et à la mobilisation de masse actuellement en cours.

Pour briser la solidarité entre générations, Edouard Philippe n'hésite pas à avoir recours à l'argument le plus méprisable : ne vous inquiétez pas ces mesures ne vous frapperont pas ; elles ne toucheront que vos enfants.
Quelle meilleure preuve que la réforme est néfaste, qu'elle n'est pas favorable aux actifs !

Les personnes qui ne seront pas concernées par la réforme "à points" seront concernées par des nouvelles mesures de baisse, via l'instauration d'un âge "d'équilibre" à 64 ans dès 2027 (avec une augmentation progressive dès 2022)

Tout le monde reste perdant !

**Nouvel "âge d'équilibre" pour les plus de 47 ans (nés avant 1975),
Réforme à points pour les autres,**

Les personnes qui ne seront pas concernées par le système à point seront fortement touchées par l'autre partie de la réforme : les économies à court terme, et notamment par un nouvel âge d'équilibre fixé à 64 ans en 2027. Toute personne qui partira avant cet âge subira une décote, quel que soit son nombre d'années. La nouvelle décote sera calculée en prenant le plus défavorable de deux critères pour chacun, entre durée de cotisation, et écart à cet âge d'équilibre. Une perte qui peut se chiffrer en centaines d'euro par mois.

Les générations nées après 1975 seront concernées par le nouveau système à point, calibré pour ajuster les pensions à la baisse à mesure que l'espérance de vie s'allonge.

**La conséquence de ces choix :
une baisse brutale du montant des pensions !**

Des garanties en trompe l'oeil :

- L'indexation du point ne garantit pas le niveau des pensions

L'annonce de l'indexation sur les salaires de la valeur des points acquis se veut rassurante. Mais le niveau des pensions n'est en aucun cas garanti. Ce qui importe n'est pas la valeur du point (qui n'est qu'un indice), mais le "taux de remplacement" (pourcentage de son revenu d'activité que conserve un salarié lorsqu'il fait valoir ses droits à pension).

L'équilibre financier du nouveau système est érigé en règle d'or, la variable d'ajustement facilement accessible sera la valeur du point. Même si le gouvernement avance une garantie de non baisse par la loi. Cette loi pourra être défaire. Les cotisants n'auront donc aucune garantie de ce pour quoi ils épargneront. La priorité clairement affichée reste l'équilibre financier du système

- Un minimum de pension à 1000€ (pour une carrière complète) pour les uns, la capitalisation pour les autres ?

Avec une baisse massive du niveau des pensions, une partie de la population française sera logée à la même enseigne : le nouveau « minimum de pension » à 1000€ (pour une carrière complète). Toutes les personnes n'atteignant pas l'âge pivot ou ayant une carrière incomplète auront beaucoup moins. Pour les personnes pouvant se le permettre, il s'agira désormais de se tourner vers la capitalisation privée, grandement facilitée par le gouvernement et son Plan Epargne Retraite. Ce sont d'immenses opportunités pour les fonds de pensions, largement défiscalisés, et donc autant de manque à gagner pour les caisses de l'État.

snalc
de l'école au supérieur



Union
syndicale
Solidaires



PRIVE, PUBLIC

**REFORME DES RETRAITES
TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS**

En Lozère, comme partout ailleurs, on ne lâche rien !

Mardi 17 Décembre

9 h 30 AG, Salle Benjamin Bardy-Foirail

10 h 30 Place Urbain V à MENDE

Rassemblement puis manifestation

VENEZ NOMBREUX

RETRAIT de la REFORME

Aucune négociation sur la base d'une retraite à points

***Face à la tentative de division entre générations et
catégories professionnelles,***

***nous restons unis pour préserver le système par
répartition.***

***Nous n'accepterons jamais de sacrifier nos enfants et
petits-enfants.***

La retraite à points : c'est non !

Oui à l'amélioration du système par répartition !